



TNDA AVOCATS

PP *TNDA est un cabinet spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et droit pénal.*



Contestation d'un avis d'inaptitude et rôle du juge

L'avis d'inaptitude d'un salarié peut être contesté par ce dernier ou par son employeur. Cette procédure, bien que complexe, est essentielle pour garantir une évaluation juste et impartiale de l'aptitude du salarié à occuper son poste.

LE RÔLE CENTRAL DU MÉDECIN DU TRAVAIL

Le médecin du travail joue un rôle crucial dans la détermination de l'aptitude ou de l'inaptitude d'un salarié à son poste. Sa décision peut avoir des conséquences significatives sur l'emploi du salarié. Par exemple, si un salarié est déclaré inapte, l'employeur doit rechercher un reclassement pour ce dernier. Si aucun reclassement n'est possible, l'employeur peut procéder à un licenciement pour inaptitude. Cette décision est donc lourde de conséquences et doit être prise avec la plus grande rigueur.

LA PROCÉDURE DE CONTESTATION

Lorsqu'un salarié ou un employeur souhaite contester un avis d'inaptitude, il doit porter cette contestation devant le conseil de prud'hommes. Le délai pour contester est de 15 jours suivant la notification de l'avis. Une fois la contestation déposée, le juge peut désigner un autre médecin pour réaliser une nouvelle expertise médicale. Cette désignation vise à garantir une évaluation impartiale et indépendante, permettant ainsi de vérifier la validité de l'avis initial.

CONSÉQUENCES ET STATISTIQUES

En cas de confirmation de l'avis d'inaptitude, l'employeur est tenu de rechercher un reclassement pour le salarié. Si aucun reclassement n'est possible, un licenciement pour inaptitude peut être envisagé. Selon les dernières données, environ 20% des avis d'inaptitude sont contestés chaque année, et parmi ces contestations, près de 30% aboutissent à une modification de l'avis initial. Ces statistiques montrent l'importance de la procédure de contestation et le rôle crucial du juge dans la désignation d'un autre médecin.

La contestation d'un avis d'inaptitude est une procédure essentielle pour garantir l'équité et la justice dans le monde du travail. Le rôle du médecin du travail, du juge et des nouvelles expertises médicales est central pour assurer une évaluation impartiale et indépendante. En respectant les délais et en suivant les procédures adéquates, salariés et employeurs peuvent s'assurer que les décisions prises sont justes et conformes à la législation en vigueur.

Soc. 22 mai 2024, FS-B+R, n° 22-22.321



Retrouvez notre référencement sur [legal500.com](https://www.legal500.com)

TNDA figure parmi les 50 cabinets de droit social répertoriés dans le supplément "Droit Social" du FIGARO Partner, du 12/01/2024

Retrouvez tous nos classements et récompenses, les derniers articles de nos associés sur notre site !

<https://www.calameo.com/read/0055763745db3b36cabfa>

J'y vais !

J'y vais !

J'y vais !



[01 58 36 56 56](tel:0158365656)



12 rue de Berri
75008 Paris



e.durand-gasselin@tnda.eu

Voir dans le navigateur | Se désinscrire

